

# 6 millions d'euros de dette pour l'accueil de l'Enfance

## BRAS DE FER ENTRE WALLONS ET FRANCOPHONES

On appelle ça les Maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE). Ce sont des structures dûment agréées par l'ONE, qui se chargent de l'accueil des 0-3 ans. En Wallonie, on en dénombre 186, avec une capacité d'accueil de 3.169 places. Autant dire qu'elles soulagent bien des familles, à l'heure où la pénurie règne dans le secteur.

Problème : certaines d'entre elles sont menacées, pour cause de non-paiement de subsides qui leur sont dus. Avec une dette qui gonfle chaque année, atteignant désormais les 6,16 millions d'euros. Mais personne n'accepte de la prendre en charge, Région wallonne et Communauté française, celle-ci étant pourtant responsable du secteur de la Petite enfance, se renvoyant la balle depuis des années.

Comment en est-on arrivé là ? Tout part d'un accord passé en 1998 entre la Région et la Communauté pour la prise en charge du coût du personnel de ces structures. La Wallonie avait promis d'intervenir, ce qu'elle n'a pas fait, faute d'accord validé dans les règles (lire par ailleurs). Résultat : « Entre 500 et 600.000 euros s'y ajoutent chaque année, pour une dette qui est effectivement actuelle-

ment de 6,16 millions d'euros », confirme Eddy Gilson, responsable de la Direction accueil de la petite enfance à l'ONE.

### « PAS DURER ÉTERNELLEMENT »

Car l'ONE a pris le relais des paiements pour éviter la cessation des activités, mais il aimerait bien récupérer son dû. « Ces sommes cumulées nous posent évidemment un problème de trésorerie », explique M. Gilson. « Cela ne pourra pas durer éternellement comme ça, d'autant que cela nous prive provisoirement d'argent qui nous serait utile pour mener d'autres politiques. Nous l'avons redit à Paul Furlan par courrier le 15 janvier dernier. Nous lui écrivons chaque année, mais nous n'obtenons jamais de réponse... »

Alda Greoli (cdH), nouvelle ministre de la Petite enfance en Communauté française, se dit bien consciente du problème. Interrogée par la députée Véronique Durenne (MR) au Parlement, elle a indiqué : « Je ne peux que m'engager à interpeller mon collègue wallon par courrier pour savoir si cette demande sera satisfaite lors de l'ajustement budgétaire auquel devra prochainement se livrer la Wallonie... » « Ce dossier est incroyable, cela fait douze ans que cela dure ! », s'in-

digne de son côté la députée Durrenne. « J'ai besoin de comprendre le pourquoi de cette situation inacceptable, raison pour laquelle j'interpellerais dès que possible Paul Furlan au Parlement wallon afin qu'il s'explique ! » ●

**CHRISTIAN CARPENTIER**

## **Paul Furlan réagit**

# « J'attends une proposition »

« De fait, c'est un dossier que nous connaissons bien au cabinet », réagit le porte-parole du ministre wallon des Pouvoirs locaux Paul Furlan, interrogé par nos soins.

« Il y avait un accord entre la Région et la Communauté pour le financement de ces structures, passé en 1998. Mais il n'a jamais été coulé en accord de coopération, et n'a donc pas de valeur. »

« Ceci dit, soucieux de trouver une solution, en 2012, Paul Furlan avait fait une proposition à Jean-Marc Nollet qui chapeautait la Petite enfance à la Communauté, en siégeant également à la Région. Nous prenions 2,18 millions d'euros à notre charge pour les années

2004 à 2008, et M. Nollet se chargeait du reste. Mais il ne l'a pas accepté. Du coup, le problème reste irrésolu. »

M. Furlan aurait fait une autre offre destinée à régler les années 2004 et 2005, pour un coût de 809.492 euros. Laquelle aurait, elle aussi, fini aux oubliettes.

« C'est clairement la ministre actuelle de la Petite enfance, Alda Greoli, qui a la main. Nous sommes ouverts par rapport à ce dossier. Mais c'est à M<sup>me</sup> Greoli à nous faire une proposition concrète de solution, qui puisse servir de base à un accord... » ●

**CH. C.**